



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 mai 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	

### *Membres absents :*

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAUPUIS
Mme Françoise TENENBAUM	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Rémi DELATTE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à M. Gilles TRAHARD.

### **OBJET : DEPLACEMENTS**

**Tramway - Centre de Maintenance - Lancement d'un appel d'offres pour le tour en fosse**

Vu le code des marchés publics,

Vu la délibération n° GD2008-05-15-01 en date du 15 mai 2008 par laquelle le Conseil de Communauté a validé le principe de réalisation de 2 lignes de TCSP et décidé le lancement de la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n° GD2008-09-25-02 en date du 25 septembre 2008 par laquelle le Conseil de communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable et décidé de la mettre à la disposition du public,

Vu la délibération n° GD2008-11-12-07 en date du 12 novembre 2008 par laquelle le Conseil de communauté a approuvé le projet de TCSP de type tramway fer et le tracé tels que présentés en conclusion du bilan de la concertation,

Vu la délibération n° GD2008-09-25-03 en date du 25 septembre 2008 par laquelle le Conseil de communauté a approuvé l'acquisition par la SNCF du site de l'Etablissement de Maintenance du Matériel (EMM cadastré section DE n°19p pour la partie située à Dijon et section AN n°1p pour la partie située sur Chenôve, d'une superficie totale d'environ 13,10 ha,

Vu l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre de la réalisation des deux premières lignes de tramways de l'agglomération dijonnaise, il est nécessaire d'organiser la maintenance, l'exploitation et le remisage du matériel roulant dédié au réseau de transports en commun de l'agglomération.

Le Grand Dijon dispose pour cela d'une parcelle de 11,7 ha environ située à cheval sur les communes de Chenôve et Dijon, rues Nicolas Cugnot, Aristide Briand et rue des Ateliers et dédiée à un vaste projet de construction dont la finalité sera d'assurer :

- la maintenance corrective et préventive du matériel roulant (bus et tramways)
- l'entretien courant du matériel roulant
- le remisage du matériel roulant
- l'exploitation du réseau bus et tramway et sa gestion administrative

Le centre de maintenance doit être équipé d'installations spécifiques à la maintenance des tramways tel que le tour en fosse.

Ce tour assure le reprofilage par usinage des roues du tramway, en fosse, sans qu'il soit nécessaire de démonter les essieux ou les roues du véhicule.

Il est implanté de part et d'autre d'une voie spécifique permettant tous les mouvements du tramway, nécessaires à l'accessibilité des essieux à reprofiler.

L'équipement est implanté dans l'atelier qui regroupe les activités de maintenance préventives et correctives des tramways.

Cet équipement fera l'objet d'un appel d'offres ouvert en vue de prestations comprenant les études d'exécution, la fabrication, les tests en usine, la livraison, l'installation, les essais sur le site, la mise en service et la documentation technique.

Le montant prévisionnel de ce marché est 852 000 € TTC.

Vu l'avis de la Commission déplacements,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'approuver** le cahier des clauses techniques annexé relatif au marché ayant pour objet la fourniture et l'installation du tour en fosse ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à lancer la procédure de passation relatif à ce marché
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ledit marché ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier, y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du marché supérieure à 5%

Convocation envoyée le 12 mai 2010

Publié le 21 mai 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :  
21 MAI 2010



Pour extrait conforme,  
COMMUNAUTÉ  
Pour le Président  
L'AGGLOMÉRATION  
DIJONNAISE  
Pierre PRIBETICH